

Un nouveau visage pour le secteur de la gare d'Épernay

Le parvis de la gare d'Épernay va connaître une transformation complète.

Le secteur de la gare d'Épernay va devenir un lieu unique dédié au transport. Ce futur pôle d'échange multimodal, projet porté par l'Agglo et la Ville d'Épernay, va donc complètement repenser le parvis et les gares routières, afin de créer une place centrale pour la mobilité de demain.

Les travaux, qui vont durer 2 ans (depuis septembre 2024), permettront :

- le réaménagement de la gare routière urbaine, pour les bus du réseau Mouvéo, avec de nouveaux quais, des abris réagencés et une accessibilité renforcée ;
- la création d'une gare routière pour les cars scolaires ;
- la végétalisation de l'ensemble du site pour former une « trame verte » ;
- l'aménagement de places de parking de courte durée (voitures, deux-roues, véhicules d'autopartage électriques...).

Un lieu végétalisé dédié à la mobilité

Ce parvis de la gare va connaître de nombreux aménagements pour promouvoir les mobilités douces :

- des cheminements consacrés aux piétons et aux cyclistes ;
- un maillage cyclable simplifié depuis la place Mendès-France ;
- de nouveaux services comme des arceaux vélos, une consigne sécurisée de grande capacité, une « Maison du vélo »...

Une réflexion autour des enjeux liés au réchauffement climatique a également été menée. C'est dans ce cadre que la priorité a été donnée à la durabilité et au réemploi des matériaux utilisés. De même, un procédé de gestion de l'eau par infiltration sera mis en place.

Le paysage contribuera à l'embellissement du site. Parmi les différents éléments qui agrémenteront le « jardin » de la gare : le parvis clairière pour créer un lieu de détente à l'ombre, le parking arboré qui prendra la forme d'une boucle autour d'un îlot planté, et bien sûr la passerelle vers le futur quartier des Berges de Marne réalisée par la Ville d'Épernay.

Ce sont au total 18 000 m² qui sont concernés par cette requalification du parvis et des gares urbaine et scolaire.

Liens utiles

[Retrouvez le dossier complet dans le Mag' de janvier 2024](#)